

Curiosité de notre bibliothèque :

COURS DE PHILOSOPHIE MANUSCRIT

de **1879-1880**

Cela se présente comme un livre de dimensions modestes : $25 \times 17 \times 2.5$ cm.

La reliure cartonnée actuelle n'est pas la couverture d'origine : en témoigne page 117, le coup de massicot qui a rogné l'appréciation peu flatteuse portée sur la rédaction de l'élève J. Karlskind.

A l'intérieur, en effet, les pages blanches à l'exception des deux premières et des deux dernières, ont été soigneusement numérotées, en haut et au centre, de 1 à 256, par la même main qui a tracé la page de titre (cf p 8)

[Une feuille correspondant aux pages 235 et 236 a été arrachée, vraisemblablement par l'auteur des gribouillis effectués sur la page précédente (au stylo, donc bien plus tard).]

On voit encore nettement le tracé, au crayon fin, des lignes qui délimitent les marges et servent de support à l'écriture.

Les pages ont été écrites à la plume et à l'encre noire, tour à tour, par chacun des élèves de la classe qui inscrit son nom et qui signe. On compte ainsi 13 écritures différentes...

L'appréciation du professeur (qui va de «rédaction passable » à « bonne rédaction »), ses éventuelles corrections et sa signature, ont une couleur grisée : sans doute une encre rouge qui a viré.

Les cours s'étalent du 3 décembre 1879 au 6 mars 1880, à raison de 2 cours par semaine espacés de 3 jours au moins (le plus souvent le mercredi et le samedi) avec une interruption d'un mois, du samedi 27 décembre au lundi 26 janvier. La semaine de rentrée de janvier est exceptionnelle avec trois cours : lundi 26, jeudi 29, samedi 31.

L'élève dont c'est le tour, effectue sa rédaction (mise au net des notes et calligraphie sur le cahier) dans l'intervalle entre deux cours : un travail considérable surtout s'il s'accompagne de réalisations de dessins comme ceux que signent L[ouis] Porcher ou E. Perdriel.

Le lycée avait un professeur de philosophie, M. Pluzanski, ancien Normalien (1861) nommé à Rennes en octobre 1878, à la suite de M. F. J. Biet (prêtre).

La présence de M. Robert, qui vient en voisin du Palais Universitaire tout proche, s'explique vraisemblablement par la spécificité du cours de Psychologie expérimentale dispensé. (voir, au verso, l'analyse de Jacqueline Morne)

Cours du 20 Learn he If.

Gours du 20 Learn he If.

Cours du la spand est l'aganc des

haufes fondicion de l'anne, praised yn auxi

an appelle système du grand sympathique.

Le système du grand sympathique.

de comprese de gangdions sollé sont des

iles filres nervouses. Les gangdions sont des

masses cellulaires d'une na hure spéciale; les

filres du grand sympathique sont d'une nation

leuk particulière. Les janglions forment des

plexus en entrelacoments de ganglions, les sélètre est le plesus selaire fini envoie des

filres à l'interin et au foie. Certains

physiologistes athibusient à l'êt de ce

fileus la plus grande in fluence son la

mature des in dividus.

Cu paul distinguer dans le grand sympathique

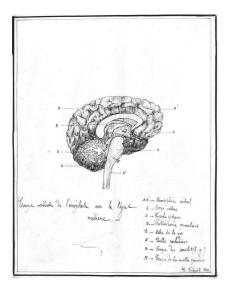


ANALYSE

Une inflexion moderniste

Ce cours de philosophie, datant de 1879, a de quoi surprendre le lecteur contemporain, il semble en effet plus s'apparenter à un cours de physiologie (voir les schémas) ou de psychologie expérimentale.

L'auteur, était certainement un tenant du courant « moderniste » qui à la fin du second empire réagit contre la philosophie spéculative, la métaphysique et le dogmatisme des textes, héritage de Victor Cousin. Il valorise au contraire l'approche empirique de la connaissance. L'opposition est double : les références aux sciences prennent le pas sur les références métaphysiques et l'approche empirique prend le pas sur l'exégèse des textes. Ces « modernistes » cherchent à faire traduire dans les programmes et les manuels l'intérêt qu'ils portent au développement des nouvelles disciplines scientifiques : dans le programme de 1880 les références scientifiques font une entrée en force, on y trouve explicitement allusion à « l'utilité de la psychologie comparée et de l'expérimentation en psychologie ». Il s'agit d'inclure dans l'enseignement des connaissances positives concernant la vie de l'esprit, et de s'interroger sur la possibilité d'expliquer les données de la raison par « l'expérience, l'association des idées et l'hérédité » (H. Marion. Le nouveau programme de philosophie, Revue Philosophique 1880). Nous sommes à l'époque de Théodore Ribot ou de Paul Janet qui écrivait « L'homme commence par l'animalité, il s'achève par la société », ou d'Herbert Spencer, dont notre professeur fait grand usage.



Le cours qui nous intéresse, affirme clairement la nécessité de se rapporter à l'étude du corps, de la physique comme de la physiologie, pour comprendre les mouvements de l'âme. « Si on ignorait les propriétés de la matière organique on ne pourrait pas étudier le fait spirituel ». Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de l'irruption du matérialisme dans le champ de l'enseignement philosophique, toujours clairement animé par une visée spiritualiste. Si on a recours à la physiologie c'est pour mieux démontrer l'identité et la spécificité de l'âme : « nous en concluons qu'il y a en nous autre chose que le corps. »

Aussi étrange qu'il puisse paraître aujourd'hui, cet appel aux sciences révèle cependant un souci constant de la philosophie de s'inscrire dans la continuité du travail scientifique. Il suffit de feuilleter les œuvres de Descartes, largement illustrées de schémas d'optique ou de physiologie, pour s'en persuader. L'enseignement de la philosophie a suivi le même chemin : jusqu'à la fin des années 60 par exemple la licence de philosophie comportait un certificat de psychologie (dont une part importante de psychologie expérimentale) et l'inscription à l'agrégation de philosophie exigeait l'obtention d'un certificat délivré par la faculté des sciences.

Il est clair qu'aujourd'hui l'enseignement de la philosophie s'est beaucoup éloigné des disciplines scientifiques, y compris de celles qui sont devenues les sciences humaines (psychologie, sociologie). La philosophie est plus considérée par l'opinion comme une discipline littéraire, et par les enseignants de philosophie comme une éducation à la réflexion critique. Cette tendance est encouragée par l'abandon -en 1960- de la division classique du programme en 4 sous-disciplines: psychologie, logique, morale, métaphysique, division qui appelait les questions de cours; il s'organise autour de deux pôles de réflexion qui n'ont plus rien de disciplinaire: l'action et la connaissance. Les réformes ultérieures iront dans le même sens.

Une pédagogie traditionnelle

En ce qui concerne la forme, ce document témoigne de l'attachement de l'enseignement philosophique à la « leçon », on dirait aujourd'hui le cours magistral. La longueur du texte et la qualité de la rédaction laissent penser que le cours était sinon dicté, du moins dit suffisamment lentement pour que les élèves puissent faire beaucoup plus que prendre des notes à la volée. Par ailleurs cette « leçon » est aussi caractéristique de ce que les programmes depuis 1880 appellent « la liberté du professeur » qui n'est pas un simple répétiteur, mais compose son cours et en est le véritable auteur. Sur ces deux points les choses n'ont pas fondamentalement changé aujourd'hui : dans sa grande majorité le corps des professeurs de philosophie reste réfractaire à ce qu'ils considèrent comme des gesticulations pédagogiques. Le cours de philosophie reste pour l'essentiel un cours écrit que certains collèques rédigent in extenso.

Le fait de faire rédiger le cours alternativement par tous les élèves de la classe s'est sans doute perdu aujourd'hui, (je l'ai pour ma part connu en 1963 quand j'étais stagiaire). Outre l'aspect pratique d'avoir une trace écrite du cours qui pouvait servir par exemple aux élèves absents (ou à l'inspecteur général!), cette pratique avait une fonction pédagogique. Il s'agit d'un exercice de rédaction et d'appropriation du cours. D'où le fait qu'il est corrigé par le maître et fait l'objet d'une appréciation. L'exercice majeur en philosophie, au milieu du XIXe, a d'abord été celui de la rédaction par lequel l'élève reproduit le cours du professeur. La dissertation au baccalauréat, apparue en 1866, s'apparentait plus à la récitation d'une question de cours qu'à la réflexion originale qu'on exige aujourd'hui des élèves.

En fin de compte ce document n'est pas une simple curiosité d'archives, il interroge l'enseignant de philosophie sur l'épineux problème des rapports science/philosophie, et l'invite à réfléchir sur ce que peuvent être aujourd'hui les contenus d'un enseignement désormais essentiellement défini par sa fonction critique.